

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix

84/530 du 8/06/84  
7) ECRET N° \_\_\_\_\_ /MTPS/DGTFF/DFP/SAV-F

portant inscription au tableau d'avancement  
au titre de l'année 1982 de Monsieur GOMA  
-Bavili, Administrateur en Chef des Cadres  
de la Catégorie A, Hiérarchie I des SAF  
(Administration Générale)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

ISAS :

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;  
Vu la Loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de  
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;  
Vu la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général  
des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;  
Vu l'Arrêté 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires;  
Vu le Décret 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut  
commun des cadres de la catégorie A des SAF;  
Vu le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires;  
Vu le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février  
1962 portant statut général des fonctionnaires;  
Vu le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires;  
Vu le Décret 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant  
l'avancement des fonctionnaires;  
Vu le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du Décret 62-196 du 5 Juillet 1962 fixant  
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;  
Vu le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
Vu le Décret 80/650 du 27 Décembre 1980 portant déblocage  
des avancements des agents de l'Etat;  
Vu le Décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;  
Vu le Rectificatif 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret  
80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Gouver-  
nement;  
Vu le Décret 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim  
des Membres du Gouvernement;  
Vu le Décret 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un  
Membre du Conseil des Ministres;  
Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Pari-  
taire d'avancement réunie à BRAZZAVILLE le 22 Septembre 1983,

D.G.B.

D.C.F.

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er. - Monsieur GOMA David, Administrateur en Chef de 1er échelon des Cadres de la Catégorie A Hiérarchie I des SAF (Administration Générale) en service au Ministère des Affaires Etrangères à BRAZZAVILLE, est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 pour le 2ème échelon de son grade à 2 ans.

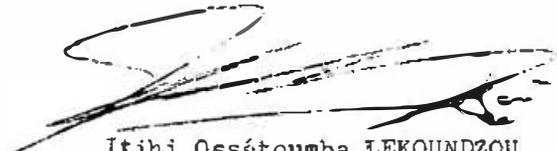
ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 8 JUIL 1984



Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

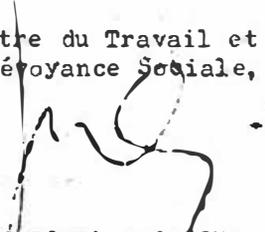
Le Ministre des Finances,



Itini Ossétoumba LEKOUNDZOU

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA

AMPLIATIONS :

- JORPC. .... 1
- MINI AFF ETR. .... 2
- SGAE. .... 2
- DGTFP/DFP .... 3
- BGB. .... 2
- DCF. .... 2
- SGCM/BC. .... 1
- INTERESSE .... 1
- DOSSIER .... 3

